

## **AUTORISATION D'IMPLANTATION D'UN POSTE DE TRANSFORMATION DE COURANT ELECTRIQUE ET CREATION D'UNE SERVITUDE SUR LA PARCELLE AB 284 VOIE ROMAINE**

L'an deux mille vingt-deux, le 20 septembre, à 20 heures, le conseil municipal de la Commune d'Orcet dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, dans la salle du conseil, sous la présidence de M. Dominique GUELON, Maire.

### **Etaient présents (21) ou représentés (2) :**

Dominique GUELON, Valérie ROUX, Martine MATHELY, René GUELON, François MARQUET, Jean-Paul BOUVIER, Bernard DUCREUX, Francis GILBERT représenté par Dominique GUELON, Christian GIRY, Michèle PINET, Bénédicte BORREL représentée par Gérard CHEVRIER-DOUSSET, Henri-Bernard BOULINGUEZ, Gérard CHEVRIER-DOUSSET, Xavier DUBOIS Julie DURIEZ, Sébastien MORANGE, Patricia FOUGERE, Magali LEWICKI, , Sophie PICOT, Arnaud MITORAJ, Alexandra PIRON, Aline TETEVIDE, Valéry VIALARD

Le quorum est atteint (12), le Conseil peut valablement délibérer

Sophie PICOT est élue secrétaire de séance à l'unanimité.

Vu la convention signée avec ENEDIS en 2019 pour l'implantation d'un ouvrage de type poste de transformation du courant électrique sur la parcelle AB 284, voie romaine

Considérant que le Notaire d'ENEDIS nous demande la régularisation de cette convention par l'adoption d'une délibération, notamment pour permettre l'enregistrement de la servitude au service de la publicité foncière,

### **Le Conseil municipal décide à l'unanimité :**

- **d'autoriser** l'implantation d'un ouvrage de type poste de transformation du courant électrique sur la parcelle AB 284 voie romaine
- **d'accepter** la mise à disposition d'Enedis de 16m2 pour l'implantation dudit ouvrage sur la parcelle AB 284, pour toute la durée de vie de l'ouvrage
- **d'accepter** que la parcelle AB 284 soit grevée d'une servitude au profit d'Enedis permettant l'accès permanent à l'ouvrage et le passage ; que ladite servitude soit enregistrée au service de la publicité foncière

- **d'autoriser** Monsieur le Maire à signer tout document  
cette mise à disposition et à la création de la servitude



Fait à Orcet le : 21 septembre 2022  
Signé le : 23 septembre 2022 à Orcet  
Publié le : 26 septembre 2022  
Transmis le : 26 septembre 2022

La Première Adjointe,

Valérie ROUX